



Appel à témoignages. Vous êtes organisateurs d'événements de musiques électroniques (légal) ? Vous rencontrez des difficultés ? Faites le nous savoir !

Suite à la Techno Parade, Technopol à obtenu un rendez-vous au ministère de la Culture et de la Communication fin novembre pour faire un état des lieux de la scène électro et de ses acteurs : disquaires, labels... mais aussi organisateurs de soirées ! Technopol, Hadra et Léonyx se réunissent pour relancer un appel à témoignage aux organisateurs qui subissent des difficultés en amont, pendant ou après l'organisation de leurs événements (soirées, festivals) électro (tous styles confondus).

L'année 2009 est d'ores et déjà marquée par des annulations d'événements électroniques. Par exemple, festival Hadra et Electro-clique qui malgré leurs succès et leur légalité, n'ont pu avoir lieu faute de site pour les accueillir. Parallèlement, des organisateurs de soirées électroniques (légales), quelques soient leur dimension, rencontrent des difficultés : absence de réponse à leurs demandes de locations de lieux, pression sur les loueurs de salles, maximalisation des risques liés à leurs soirées.

Les raisons, quand elles sont données, démontrent la plupart du temps une phobie et une parano des pouvoirs publics envers les événements électro qui ne voient en eux qu'un risque de « trouble à l'ordre public », alors même qu'ils participent au développement artistique, culturel et économique. Il apparaît clair également que l'amalgame entre les événements, ceux relevant de l'ordonnance de 45 et ceux du décret « Marianni » est vivace et entraîne toujours des confusions entre « soirée electro, festivals, tecknival, rave, free-party ... ».

Ainsi, faire le choix de la légalité et de la professionnalisation pour un organisateur n'entraîne pas pour autant une meilleure compréhension des autorités, ni l'assurance que son projet de soirée verra le jour. Il entraîne simplement plus de démarches administratives, juridiques, financières et fiscales.

Afin de pouvoir optimiser cette rencontre au ministère nous souhaitons compiler les problèmes rencontrés afin d'avoir un état des lieux le plus précis. Envoyez nous **vos témoignages de la manière la plus précise possible et si possible tous les documents écrits** (courrier de refus, arrêtés municipaux/préfectoraux...). N'hésitez pas également à nous contacter pour nous faire part de vos remarques, questions, réflexions... Vous pouvez aussi relayer cet appel dans vos réseaux.

Seule votre mobilisation et la mise en place d'un dialogue permettront aux événements électro légaux de prendre sereinement la place qui leur revient dans le paysage culturel français. Nous comptons sur vous et votre réactivité afin que nous ayons le temps de nous préparer au mieux à cette rencontre.

ENVOYER VOS TEMOIGNAGES AVANT LE 20 NOVEMBRE à : temoignage@technopol.net

TECHNOPOL
www.technopol.net
Sophie BERNARD
Rémi BONIN
Tel : 01 53 36 04 19
info@technopol.net

HADRA
www.hadra.net
Driss BOUAYAD
06 63 80 28 07
hadra@hadra.net

LEONYX
www.leonyx.com
Raphael BOSCH
06 14 28 93 83
contact@leonyx.com